Conditions générales de vente des offres pénales

Version du 16 novembre 2026.

1. Société et champ d’application

Les présentes conditions régissent les trois offres publiques de préparation et de documentation du dossier pénal proposées sur www.brokerdefense.net par BROKER DEFENSE FRANCE SAS, au capital de 10 000 euros, immatriculée au RCS de Tours sous le numéro 920 606 456, dont le siège social est situé 8, rue Balzac, 37000 Tours, représentée par son président Marc BOUZY, ci-après « Broker Defense ».

Téléphone : +33 2 78 92 00 51. Courriel de contact et de rétractation : assistance@brokerdefense.net.

L’offre partenaire vendue par lien direct à 99 € TTC ne relève pas des présentes conditions.

Le client prend connaissance des présentes conditions avant de commander. La version applicable est celle acceptée lors de sa commande ; les modifications ultérieures ne s’appliquent pas rétroactivement.

2. Offres, prestations et prix

Les prix sont exprimés en euros, toutes taxes comprises. Aucun supplément n’est engagé sans accord préalable du client.

Modèle de plainte pénale - 250 € TTC

Broker Defense prépare un modèle de plainte personnalisé à partir du questionnaire du client, sous la supervision du cabinet d’avocat Georgieva. Le modèle présente les faits et les paiements. Il est adapté à la juridiction française, belge, suisse ou luxembourgeoise selon le pays indiqué. Broker Defense transmet le modèle au client par e-mail. Le client adresse lui-même sa plainte à l’autorité compétente, par exemple au procureur de la République en France. L’offre n’inclut ni les recherches OSINT, ni l’archivage du site frauduleux, ni l’analyse technique du site.

Rapports d’enquête pour plainte pénale - 450 € TTC

Préparation de rapports documentaires comprenant :

- des recherches OSINT sur les identités et coordonnées utilisées en lien avec les faits signalés ;
- l’archivage du site frauduleux et les relevés OSINT : captures des pages disponibles lors de nos recherches et relevés des informations utiles au dossier ;
- une analyse technique du site portant sur les éléments techniques observables, notamment l’infrastructure et les technologies utilisées. Cette offre peut compléter une plainte déjà rédigée par le client, y compris à l’aide d’un outil d’intelligence artificielle. Elle n’inclut pas de modèle de plainte, de relecture juridique de la plainte ou de validation par un avocat. Les recherches dépendent des informations transmises et des sources accessibles au moment de l’intervention. Elles ne garantissent ni l’identification de l’auteur réel, ni la récupération de contenus supprimés ou inaccessibles. L’archivage et les relevés ne sont pas présentés comme un constat de commissaire de justice.

Dossier pénal complet - 690 € TTC

Cette offre réunit le modèle de plainte pénale personnalisé et les rapports d’enquête décrits ci-dessus, dans les mêmes limites.

Prestations distinctes

Les trois offres ne comprennent pas le dépôt de plainte pour le compte du client, une représentation en justice, une procédure civile, un suivi judiciaire ou un traçage de cryptomonnaies. Ces prestations, lorsqu'elles sont proposées, font l'objet d'un accord distinct et, le cas échéant, d'une convention avec un avocat.

Broker Defense intervient dans la préparation et la documentation des faits ainsi que la coordination du dossier. Les consultations juridiques et les actions judiciaires relèvent des avocats intervenant dans le cadre de leur propre mission.

3. Commande et paiement

Le client sélectionne une offre, renseigne ses coordonnées et vérifie le récapitulatif de sa commande et le prix total. Il peut corriger ses informations avant validation. Il accepte les CGV au moyen d'une case dédiée, non précochée.

Le bouton final indique l'obligation de paiement et le montant TTC. Le paiement par carte bancaire est effectué sur la plateforme sécurisée SogeCommerce. Broker Defense ne demande pas la communication des données de carte par e-mail ou par téléphone.

Après confirmation du paiement, le client reçoit par e-mail le lien vers le formulaire de présentation de son dossier. Un paiement refusé ou abandonné ne vaut pas commande payée.

4. Informations et pièces nécessaires

Après confirmation du paiement, Broker Defense envoie au client par e-mail le formulaire à compléter et les indications pour transmettre les pièces utiles à l'offre commandée. Le client fournit des informations exactes et signale toute correction ou évolution utile.

Broker Defense indique les informations et pièces nécessaires à l'offre commandée, signale les éléments manquants et confirme par e-mail la réception du dossier complet. Le client n'a pas à fournir des éléments sans rapport avec la prestation commandée.

Le client conserve ses originaux et ne transmet aucun mot de passe, code de connexion, clé privée ou phrase de récupération de portefeuille.

5. Délai et livraison

Modèle de plainte pénale à 250 € TTC. Le modèle est envoyé par e-mail sous 48 heures à compter de la réception du dossier complet et du paiement.

Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours. Vous pouvez demander que la prestation commence avant la fin de ce délai. Si votre dossier est complet et payé pendant le délai de rétractation et que vous n'avez pas demandé de démarrage anticipé, les 48 heures commencent à la fin du délai de rétractation.

Pour les offres à 450 € et 690 € TTC, les documents sont transmis par e-mail sous 30 jours calendaires maximum à compter de la réception du paiement et du dossier complet. Sans demande de démarrage anticipé, l'exécution commence après l'expiration du délai de rétractation. La date limite tient compte de ce choix sans dépasser ce délai maximal de 30 jours.

La confirmation de dossier complet précise la date limite de livraison. Le délai ne constitue pas un délai d'action des autorités ni une promesse d'ouverture d'enquête ou de remboursement.

Toute modification du périmètre ou report de la date limite requiert l'accord exprès du client. Aucun report indéfini n'est imposé unilatéralement. Les droits du client en cas de retard restent ceux prévus par la loi, notamment aux articles L216-1 et suivants du Code de la consommation.

La facture est jointe à l'e-mail de livraison des documents correspondant à l'offre commandée. Le client peut signaler une erreur matérielle ou un document manquant afin qu'il soit vérifié et, s'il y a lieu, corrigé ou complété.

6. Rétractation et démarrage anticipé

Le client consommateur dispose d'un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision. Si le dernier jour est un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Il peut adresser le formulaire figurant en annexe ou toute déclaration exprimant sans ambiguïté sa volonté de se rétracter à l'adresse postale ou au courriel indiqués à l'article 1.

Le client peut aussi se rétracter gratuitement en ligne pendant le délai de rétractation sur https://www.brokerdefense.net/renoncer-au-contrat/. Un accusé de réception lui est adressé sans délai par e-mail.

Le client peut demander expressément que la prestation commence avant la fin des 14 jours. Ce choix est distinct de l'acceptation des CGV et n'est pas précoché. Dans la même case, il reconnaît qu'il perdra son droit de rétractation lorsque la prestation aura été entièrement exécutée par Broker Defense, si cette exécution complète intervient avant la fin du délai de rétractation.

La seule acceptation des CGV ou le paiement ne supprime pas le droit de rétractation. En l'absence de demande expresse, Broker Defense attend l'expiration du délai de rétractation pour commencer la prestation.

Si le client se rétracte après avoir expressément demandé le commencement de l'exécution, avant son achèvement complet et dans le délai légal, seul le montant proportionnel au service effectivement fourni jusqu'à sa décision peut être dû, dans les conditions de l'article L221-25 du Code de la consommation.

Les sommes à rembourser sont restituées dans les 14 jours à compter de l'information de Broker Defense de la décision de rétractation, par le même moyen de paiement sauf accord exprès sur un autre moyen sans frais.

7. Portée des documents et responsabilité

Les documents aident le client à présenter les faits et les informations recueillies aux autorités ou à son avocat. Le client reste responsable de ses déclarations et de la vérification des faits personnels qu'il communique.

Les sources publiques peuvent être incomplètes, inexactes ou évoluer. Les rapports précisent les sources utilisées et distinguent les informations observées des hypothèses d'analyse. Une identité, une adresse ou une coordonnée utilisée dans une fraude ne prouve pas, à elle seule, l'identité de l'auteur réel.

Aucune garantie n'est donnée quant à l'ouverture d'une enquête, aux poursuites, à la recevabilité d'une demande, à une décision judiciaire ou à la récupération des fonds. Les autorités et les juridictions restent libres de leur appréciation.

Ces limites ne dispensent pas Broker Defense d'exécuter les prestations commandées et ne suppriment aucun droit légal du client en cas de manquement.

8. Utilisation des livrables

Le client est autorisé à utiliser, adapter et reproduire les documents pour les besoins de son dossier et à les transmettre à ses avocats, aux autorités, aux juridictions ou aux interlocuteurs nécessaires à ses démarches. Cette autorisation couvre leur production comme pièces et leur communication dans le cadre du contradictoire.

La revente, la publication commerciale ou la réutilisation des modèles et rapports pour fournir un service à des tiers ne sont pas autorisées sans accord écrit. Les droits des tiers sur les contenus et

pièces cités restent réservés.

9. Données personnelles

Broker Defense traite les données nécessaires à la gestion de la commande, à la réalisation de la prestation, à la facturation et à la défense de ses droits. Les données peuvent être communiquées aux personnes habilitées intervenant sur le dossier et aux prestataires nécessaires, dans les limites de leurs missions. Une éventuelle intervention d'un avocat est précisée au client.

Le client est invité à limiter ses transmissions aux informations utiles et à éviter les données de tiers sans lien avec le dossier. Les mesures de sécurité, les durées de conservation, les destinataires et les éventuels transferts hors de l'Espace économique européen sont détaillés dans la politique de confidentialité applicable, consultable depuis le pied de page du site.

Pour exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition ou de portabilité dans les conditions légales : rgpd@brokerdefense.net, ou BROKER DEFENSE FRANCE SAS, 8, rue Balzac, 37000 Tours. Le client peut saisir la CNIL. La suppression n'est pas applicable aux données dont la conservation est légalement requise.

10. Preuve et archivage

Broker Defense conserve la version des CGV acceptée, le récapitulatif de commande, les choix du client et les éléments nécessaires à la preuve de la transaction. Les données de paiement sont vérifiées auprès du prestataire bancaire ; un simple retour de navigation ne vaut pas confirmation du paiement.

Les données électroniques sont susceptibles de constituer des éléments de preuve, sans priver le client du droit de les contester ou de produire d'autres preuves. Les contrats d'un montant au moins égal au seuil légal sont archivés et restent accessibles au client dans les conditions prévues par les textes applicables.

11. Réclamations, médiation et droit applicable

Le client peut adresser une réclamation écrite à Broker Defense aux coordonnées de l'article 1.

Si la réclamation écrite préalable auprès de Broker Defense n'aboutit pas, le client consommateur peut saisir gratuitement le Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice (CM2C), sous réserve des conditions de recevabilité. La demande doit être présentée dans l'année qui suit la réclamation écrite.

CM2C, 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris. Téléphone : 01 89 47 00 14. La demande peut être déposée sur https://www.cm2c.net ou envoyée par courrier à cette adresse.

Le contrat relève du droit français, sans priver le consommateur des dispositions impératives qui lui seraient applicables. À défaut de résolution amiable, la juridiction compétente est déterminée selon les règles légales applicables ; aucune compétence exclusive de Tours n'est imposée au consommateur.

Annexe - Formulaire de rétractation

À l'attention de BROKER DEFENSE FRANCE SAS, 8 rue Balzac, 37000 Tours, assistance@brokerdefense.net.

Je vous notifie ma rétractation du contrat portant sur la prestation indiquée ci-dessous.

Offre commandée :

Date de commande :

Nom et prénom :

Adresse :

E-mail utilisé pour la commande :

Date :

Signature, uniquement pour un envoi sur papier :